

La loi de la retraite pour



« On est attaché à son terroir, mais quand on est magistrat on connaît finalement ce qu'il y a lieu de faire. On doit garder son devoir de réserve. »

Pierre PAPLEUX



Humaniste, engagé, homme de consensus et de terrain, Pierre Papeux, le juge de paix d'Ath-Lessines prend sa retraite bien méritée.

• **Hermeline JOURQUIN**

Après 44 années de carrière professionnelle dont 27 comme juge de paix d'Ath-Lessines, Pierre Papeux, tire sa retraite pour s'adonner à ses nombreuses passions.

Juge de proximité, Pierre Papeux a un sentiment de travail accompli avec passion. « C'est un métier que j'ai aimé, avec lequel j'ai eu le sentiment d'apporter quelque chose aux gens. Je n'ai pas pu apporter des solutions à tous les problèmes, j'ai dû prendre des décisions qui ne plaisaient pas à tous, mais malgré tout c'est un métier apaisant. »

Une des matières importantes du juge de paix réside dans les expropriations. « Évidemment, il y a eu une évolution. En 27 ans de carrière, les matières ont changé un peu à la fois. Par exemple, tout ce qui est con-

tentieux, familial, et pensions alimentaires, tout cela est parti au tribunal de la famille. Le juge de paix gère de façon provisoire avant que certaines affaires ne passent au tribunal de première instance. »

Par moments, son job frôle celui d'assistant social. Proche de l'humain et du quotidien des gens vulnérables, il est un juge de proximité. « Parce que les matières sont de proximité, parce qu'il faut se rendre sur place. Certaines audiences se passent dans les chambres des homes, je rencontre les gens dans leurs milieux de vie... »

Un autre volet important est constitué par les administrations des biens et de la personne, ainsi que les contentieux ordinaires. Tous les jours, il traite à chaque audience près de cinquante dossiers

« Le contentieux de masse ne fait qu'augmenter, c'est un autre phénomène significatif et révélateur d'une situation sociale préoccupante ! »

Face à cette situation, Pierre Papeux se dit inquiet du devenir de la justice. « Car on a une tendance à vouloir retirer des tribunaux ce type de contentieux. Malheureusement, il y a toute une série de closes pénales et autres que le juge vérifie, pour voir s'il n'y a pas d'exagérations, etc. Confier cela uniquement à des huissiers m'inquiète très fort, s'il n'y a pas le filtre de la justice. Maintenant, il faut aussi être conscient du coût de la justice qui ne fait qu'augmenter. »

« Finalement comment les gens vont pouvoir s'en sortir ? Il est temps d'en prendre conscience et de passer à l'action pour éviter que la justice n'enforce certaines personnes... »

Amusé, il nous confie qu'il se souviendra de la fin de sa carrière car il l'a terminée « avec une audience longue comme il n'en avait jamais eu de toute sa carrière... » ■



Le Juge de paix travaille dans l'immédiateté, pour débloquer des situations.

EdA - 4076825/0721

Frédérique Barnich succède à Pierre Papeux

Juge au tribunal de la famille à Tournai, Frédérique Barnich a été désignée par le conseil supérieur pour succéder à Pierre Papeux, juge de paix de Lessines-Ath.

En décembre, le roi a signé l'arrêté royal de nomination de Frédérique Barnich, paru au Moniteur belge le 21 décembre. Ce récent vendredi 4 janvier a eu lieu la prestation de serment.

D'après Pierre Papeux, une image de la magistrature va changer.

« Auparavant, c'était le profil de l'avocat qui devient juge de



Frédérique Barnich (à gauche) succède à Pierre Papeux.

paix dans sa propre ville. Maintenant, il préfère nommer des personnes extérieures.

Est-ce un bien ou un mal ? », questionne le juge de paix. « Certes, on est attaché à son

terroir, mais je n'ai pas eu d'état d'âme. Quand on est magistrat, on connaît finalement ce qu'il y a lieu de faire. On doit garder son devoir de réserve, etc. »

Ce changement de visage pour la justice de paix ne devrait pas être le seul. En effet, des déménagements sont prévus.

« Selon les dernières infos, la justice de paix devrait déménager dans le bâtiment des finances, où une salle d'audience serait aménagée et on y installerait un greffe. Les archives de Lessines devraient aussi être transférées. Ma successeur

s'y installera dans le courant du premier semestre, mais ce n'est que du provisoire, jusqu'en 2024 lorsque le bail du bâtiment se termine. »

Un manque d'espace

« Ensuite, la justice de paix partirait au Château de fer - à condition de faire des travaux d'aménagements pour l'adapter aux normes d'accessibilité. En effet, il y a tellement de problèmes qu'on s'est rendu compte qu'il serait peut-être plus simple de construire un nouveau bâtiment dans le parc. C'est un beau projet, avec des facilités d'accès. » ■ H.J.

le juge de paix Pierre Papeux



68 000 Le canton d'Ath-Lessines rassemble environ quelque 68 000 justiciables.



Un homme engagé dans la société

Pierre Papeux a toujours souhaité s'investir au service des autres, et il l'a fait de multiples manières.

• **Hermeline JOURQUIN**

Au-delà de sa carrière professionnelle, la silhouette du juge de paix est connue dans bien d'autres milieux. Homme de terrain et engagé pour la collectivité, il a su mettre ses connaissances et son énergie aux services des autres.

Suite à la catastrophe de Ghislenghien qui a touché tous les Athois le 30 juillet 2004, Pierre Papeux a apporté son aide en devenant président de l'ASBL « Association Solidarité Ghislenghien ». Un rôle qui n'a pas toujours



Libéré de sa charge professionnelle, Pierre Papeux ne risque pas de s'ennuyer pour autant.

été facile mais qu'il a assuré en gardant toute son indépendance et sa neutralité vis-à-vis de la Ville. « *Les comptes de l'ASBL devraient être clôturés sous peu...* »

Enraciné à Ath, il s'est activement impliqué sur le plan associatif de la Cité des géants. Actif dans énormément d'activités associatives et variées, il

pourra désormais, « *le poursuivre avec plus de sérénité* », explique-t-il.

Parmi ces nombreuses associations, il est impliqué au sein de l'administration de la Maison culturelle d'Ath. Il est également président du comité de programmation pour Notélé, la télévision régionale. Membre fondateur, il suit de très près le Ro-

tary club de Lessines dont il est le secrétaire. De plus, il est vice-président des Heures Heureuses, ainsi que le président de l'Amicale de l'athénée. Il trouve encore du temps pour assurer le rôle de trésorier de l'ASBL Solimag, une association de solidarité pour les collègues magistrats.

« *Sur le plan professionnel, j'ai aussi été désigné pour trois ans président de la commission de probation à Tournai.* » Enfin, passionné d'histoire, il fait aussi partie du Cercle archéologique, pour lequel il aimerait s'investir davantage.

À titre personnel, il adore la randonnée et compte bien mettre à profit son temps libre pour terminer le chemin de Saint-Jacques de Compostelle avec son épouse. « *Il nous reste encore 250 km à faire...* »

Dès lors, souhaitons-lui bonne route dans ses nombreuses activités. ■



RICHE PARCOURS

Les racines de Pierre Papeux sont athoises à 100 %. Né à la clinique de l'Esplanade, il a toujours habité Ath. Scolarisé à l'athénée royal d'Ath et même deux ans à l'école communale, il n'a quitté sa ville que pour effectuer ses études de droit à l'ULB.

De 1974 à 1991, il est avocat au barreau de Tournai et a un cabinet à Ath. Son patron de stage et ensuite collaborateur est le regretté Jean Delsaut. Ce dernier deviendra juge de paix du canton en 1981.

Pendant dix ans (dès 1991), Pierre Papeux est juge de paix à Lessines. En 2000, avec la réforme des cantons judiciaires, le canton d'Ath-Lessines a fusionné et il « récupère » aussi Frasnes, Ellezelles, Flobecq.

En 2010, suite au décès de Christine Delsinne (juge de paix à Ath), il reprend les deux sièges d'Ath et Lessines. Et en 2017, tout le personnel a rejoint Ath. L'équipe est composée de six personnes : trois greffiers, trois collaboratrices et le juge de paix.



Le juge Pierre Papeux et l'équipe de la justice de paix d'Ath-Lessines, à l'automne dernier.